



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 11 octobre 2006

Communiqué de presse.

Crédit Agricole S.A. acquiert un réseau de 654 agences en Italie

A la suite du Conseil d'Administration de ce jour, Crédit Agricole S.A. a annoncé qu'il est parvenu à un accord avec Banca Intesa en vue d'acquérir le contrôle de Cassa di Risparmio di Parma e Piacenza et Banca Popolare FriulAdria SpA, ainsi que 193 agences du Groupe Banca Intesa, ce qui représente un important réseau de 654 agences. Le périmètre global a été valorisé à 5,96 milliards d'euros. Crédit Agricole S.A. a annoncé également qu'une décision serait prise avant le 31 janvier 2007 sur l'évolution du partenariat en Italie avec Banca Intesa dans le domaine de la gestion d'actifs. L'activité de crédit à la consommation, conduite par Agos, sera poursuivie sans changement pendant trois ans. Crédit Agricole S.A. restera actionnaire de la nouvelle banque résultant du projet de fusion, mais ramènera sa participation au-dessous de 5 %, contre 9,1 % pro forma auparavant, et sortira du pacte d'actionnaires de Banca Intesa.

La Fondation Cariparma a consenti à la cession de Cariparma à Crédit Agricole S.A. et elle est prête à investir entre 10 et 20 % dans la nouvelle entité combinée. Les Caisses régionales de Crédit Agricole ont, elles aussi, l'intention de prendre 10 % du capital, tandis que Crédit Agricole S.A. en acquerra 70 à 80 %. L'acquisition de 80 % du périmètre cible représente un investissement de 4,8 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A.

Considérant que cet accord préserve et renforce les intérêts stratégiques de Crédit Agricole S.A. en Italie tout en respectant les intérêts des autres actionnaires de Banca Intesa, Crédit Agricole S.A. votera en faveur de la fusion de Banca Intesa et de San Paolo IMI et apportera son soutien total à l'opération.

Le Président de Crédit Agricole S.A., René Carron, a déclaré : « Nous sommes présents en Italie depuis 1990 et entretenons, depuis de nombreuses années, des relations de travail étroites avec Banca Intesa. Nous l'avons épaulée à maintes reprises. Cet accord nous offre une excellente occasion de nous développer en Italie directement et de manière significative, à travers un réseau de qualité et dans un pays qui est considéré comme l'un des marchés de la banque de détail les plus attractifs d'Europe. Cariparma et FriulAdria représentent un tremplin idéal pour développer notre présence en Italie. Je me réjouis également que les Caisses régionales aient décidé d'investir aux côtés de Crédit Agricole S.A., car cela montre clairement qu'elles adhèrent à la stratégie de développement international du Groupe. »

Georges Pauget, Directeur général de Crédit Agricole S.A., a ajouté : « La création en Italie d'un vaste réseau d'agences appelé à se développer est complémentaire de nos acquisitions antérieures dans la zone euro. Il s'agit là d'un nouveau pas en avant, très important, dans notre développement international. Moins d'une année après le lancement de notre plan stratégique, nous avons transformé nos participations minoritaires en participations de contrôle et avons développé nos opérations de banque de détail en Italie et en Grèce, deux des marchés européens dont la croissance est la plus forte. Nous allons renforcer Cariparma et FriulAdria avec l'ouverture de 100 agences supplémentaires et nous travaillerons de concert pour leur permettre d'augmenter leur croissance et leur rentabilité. Avec cette opération, le PNB réalisé à l'international dépassera en 2008 la barre des 50 %, qui est l'un de nos objectifs stratégiques. »

L'accord annoncé s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de Crédit Agricole S.A. . Fin décembre 2005, Crédit Agricole S.A. a lancé un ambitieux plan de développement à trois ans avec pour objectifs d'accélérer sa croissance interne en France et de développer sa présence à l'international, tout en maintenant le même profil de risques. Une enveloppe de 5 milliards d'euros a été prélevée sur les cash flows libres pour les acquisitions à l'international réalisées pendant cette période sur la base d'un programme d'investissement fortement orienté vers la banque de détail et plus particulièrement axé sur le bassin méditerranéen, l'Europe de l'Est et l'Europe centrale. Ce développement a rapidement évolué avec les acquisitions d'Emporiki Bank (Grèce), d'EAB (Egypte), de Meridian Bank (Serbie), d'Index Bank (Ukraine), de Fidis (financement automobile, Italie) et du pôle bancassurance de BES (Portugal).

De plus, Crédit Agricole S.A. a indiqué qu'il envisagerait des acquisitions plus importantes au cas par cas. Ce rachat d'un grand réseau de banque de détail en Italie est une étape d'envergure dans le développement du Groupe à l'international.

Calendrier de l'opération

L'opération pourra être réalisée sous réserve de l'approbation de la fusion de Banca Intesa et de San Paolo IMI par leurs actionnaires et de l'agrément des autorités de tutelle compétentes. Elle devrait être finalisée au premier trimestre 2007.

Détails financiers de l'opération

L'opération porte sur 100 % du capital de Cariparma et sur 76 % du capital de FriulAdria, ainsi que sur 193 agences de Banca Intesa, soit 654 agences au total. Ce périmètre global a été valorisé à 5,96 milliards d'euros.

Pour Crédit Agricole S.A., l'investissement réalisé s'élève à 4,8 milliards d'euros et sera financé à hauteur de 3 milliards d'euros au travers d'une augmentation de capital et le solde sur ressources propres ; une augmentation de capital de 4 milliards d'euros devrait être lancée au cours du 1^{er} semestre 2007, pour financer à la fois cette acquisition et pour renforcer la marge de manœuvre financière du Groupe. Les Caisses régionales de Crédit Agricole ont l'intention d'exercer l'intégralité de leurs droits de souscription à cette augmentation de capital.

Selon les estimations, les synergies totales résultant de la valorisation commerciale et de l'alignement opérationnel du réseau racheté se chiffrent à 130 millions d'euros avant impôt et seront réalisées d'ici 2009, les coûts de mise en œuvre étant estimés à 105 millions d'euros.

L'opération est conforme aux critères d'acquisition de Crédit Agricole S.A., tant en termes d'impact sur le bénéfice par action que de retour sur investissement.

Elle ne devrait avoir aucune répercussion sur les notations Crédit Agricole S.A. et le ratio de fonds propres durs de Crédit Agricole S.A. restera égal ou supérieur à 7,5 %.

Banque de détail

Le réseau de banque de détail racheté par Crédit Agricole S.A. comprend 654 agences, dont 311 appartiennent à Cariparma, 150 à FriulAdria et 193 à Banca Intesa qui seront rattachées à Cariparma et FriulAdria selon des critères de proximité géographique.

Ce nouveau réseau emploie près de 7 000 personnes et compte quelque 1,4 million de clients. Il est concentré dans le nord, où se situent 88 % des agences, offrant ainsi un accès aux régions les plus riches d'Italie. Sa part de marché en nombre d'agences est supérieure à 5 % dans 13 régions et elle dépasse 10 % dans 5 régions. Globalement, dans les 42 provinces couvertes par le réseau, celui-ci détient 3,6 % du marché. Au total, le réseau représente un produit net bancaire de 1,4 milliard d'euros, des prêts à la clientèle de 20 milliards d'euros et des dépôts clients de 21 milliards d'euros en 2005.

Les principaux facteurs de réussite de l'opération sont les excellents résultats obtenus jusqu'à présent par les équipes dirigeantes de Cariparma et de FriulAdria, la qualité et la concentration géographique des agences rachetées, le positionnement attrayant du portefeuille clients, et les similarités culturelles avec le Crédit Agricole.

Le projet d'entreprise de Crédit Agricole S.A. repose sur la création de valeur par le biais de la valorisation commerciale, de l'alignement des performances et de l'accélération de la croissance à travers l'ouverture d'une centaine d'agences prévues d'ici 2010.

Gestion d'actifs

Crédit Agricole S.A. et Banca Intesa ont convenu par ailleurs d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une plate-forme européenne de gestion d'actifs réunissant le Groupe CAAM, CAAM sgr et SPIMI Asset Management. Les parties ont jusqu'au 31 janvier 2007 pour prendre une décision à ce sujet. Au cas où elles décideraient de ne pas poursuivre ce projet, les deux parties procéderaient alors au démontage de CAAM sgr selon les termes de l'accord Nextra de décembre 2005, CAAM se concentrant en Italie sur les activités institutionnelles originelles ainsi que sur le réseau de banque de détail nouvellement acquis.

Crédit à la consommation

Agos, le partenariat performant créé entre Crédit Agricole S.A et Banca Intesa dans le crédit à la consommation, continuera à fournir des produits à Banca Intesa au cours des trois prochaines années, selon les mêmes modalités. Agos est actuellement numéro 2 sur le marché italien du crédit à la consommation, dont il détient 10 % et où il a assuré l'intégralité de la gestion des crédits à la consommation de Banca Intesa depuis octobre 2004.

Calyon et Morgan Stanley ont conseillé Crédit Agricole S.A. sur cette opération.